

Créer un espace politique régional

Les cantons rechignent à collaborer malgré la nouvelle répartition des tâches inscrites dans la loi. Pour vaincre les résistances il faudrait imaginer un périmètre inédit où les Etats travailleraient

Comment donner du souffle à la collaboration intercantonale? La loi fédérale sur la répartition des tâches (RPT) lui confie expressément des tâches communes importantes. Mais les cantons ne sont pas prêts et la classe politique réticente. Les organes intercantonaux sont perçus comme un niveau de pouvoir supplémentaire, difficile à contrôler. Or ils pourraient être maîtrisés s'ils s'inscrivaient dans un espace politique nouveau, la région. Dans cette conception, la région ne serait pas une superstructure coiffant les cantons, mais l'espace où les cantons travaillent à l'exécution des tâches qui leur sont confiées en commun.

Un espace médiatiquement structuré

La Suisse occidentale (SO) est présentée comme la région de notre appartenance. C'est un bon choix, ne délimitant pas un bloc qui s'opposerait à d'autres.

Géographiquement, la SO est une région périphérique, où conséquemment les distances sont longues d'un point à l'autre, de Sierre à Delémont. Elle comprend des cantons, Fribourg, Valais, Berne, où sont pratiquées deux langues.

Cantons qui servent de passeurs et qui empêchent que la Suisse occidentale soit identifiée à une minorité linguistique. Enfin, économiquement, elle englobe des pôles diversifiés: le pôle lémanique, celui du Mittelland, et pour le Jura, la *regio balensis*.

Mais cet espace, où l'on parle français, est structuré par des médias qui tentent de la couvrir dans sa totalité et sa diversité: TV, radio, hebdomadaires et des quotidiens comme *Le Temps* et *Le Courrier*. Cet espace a, entre autres, une dimension politique. Certains élus ont pris une stature romande. Elle n'est pas nécessairement liée à leur mérite, mais, pour le moins, à leur capacité d'être intervenants réguliers dans les médias.

Cet espace, il serait vain d'en tirer une entité politique, la Romandie, à laquelle certains ont songé, voulant même lui attribuer un drapeau. D'ailleurs la Suisse occidentale déborde la Romandie. Cet espace, il faut l'utiliser pour organiser la collaboration intercantonale, qui à son tour, si elle est réussie, le structurera plus fortement encore.

(ag) Suite de l'article à la page 2

Sommaire

Les Suisses ne vivent pas dans leur porte-monnaie.
page 2

Les sociétés de recouvrement comptent les factures impayées dans leur intérêt politique.
page 3

Les virus sont les pires ennemis et les meilleurs amis de l'homme.
page 4

Le football mène grand train entre rêve et business.
page 5

L'extrait d'une nouvelle d'Anne Rivier au chevet du parlement.
pages 6 et 7

Assurance invalidité

A laisser courir l'endettement de l'AI, on s'expose au risque que soient réclamées des économies drastiques et inhumaines, parce que sous les chiffres il y a des personnes.

Édito page 3

Des comparaisons boiteuses

Les données chiffrées n'ont que l'apparence de l'objectivité. Car ce qu'on veut leur faire dire relève le plus souvent de la fantaisie. Dans une récente étude, les industries pharmaceutiques voulaient accréditer la thèse que le secteur de la santé contribue grandement au dynamisme économique du pays (cf. DP n° 1693). Vive donc les primes d'assurance élevées et les maladies qui nous affectent, pourvu qu'elles soient soignées.

C'est maintenant Credit Suisse qui cherche à nous convaincre de déménager dans une commune ménageant notre revenu, à savoir le revenu disponible après déduction des frais fixes - impôts et taxes,

prime d'assurance maladie, eau et électricité, loyer. Si la concurrence jouait, les Suisses devraient faire preuve de plus de mobilité, de manière à optimiser leurs ressources financières. Mais voilà, nous apprennent les experts, nous faisons preuve d'un trop grand esprit grégaire. Contre toute bonne raison économique, nous préférons habiter dans les grandes agglomérations où le fisc est vorace et les loyers élevés.

Suggérons aux analystes de Credit Suisse de délaissier quelques instants leur calculatrice et d'aborder concrètement leur sujet. Si les résidents helvétiques persistent à se loger dans les centres, c'est qu'ils y trouvent

plus facilement un emploi et évitent ainsi de longs et coûteux déplacements. Par ailleurs, les villes offrent une riche palette de prestations sociales, médicales, culturelles que ne peuvent proposer les communes fiscalement plus intéressantes. Ne prendre en compte que le seul revenu disponible, c'est faire l'impasse sur la qualité, la diversité et la quantité de services disponibles. Selon l'étude de Credit Suisse, Appenzell Rhodes extérieures est le canton le plus attractif. En queue de peloton, Genève, Bâle, Vaud et Zurich continuent pourtant d'attirer de nouveaux habitants. Des habitants qui font preuve d'une logique plus réaliste que celle des experts. *jd*

Suite de la première page

Collaboration intercantonale

Question de méthode

Imaginons une question où la collaboration des cantons est requise! La conférence des chefs de département concernés mettra en route une commission d'études. Elle sera composée d'experts et de chefs de service. Elle établira un rapport, fera des propositions que les chefs de département discuteront. Puis, si le problème exige une gestion suivie, sera mis en place un organisme permanent que les conseillers d'Etat auront à surveiller (mais leur temps disponible est limité), de même qu'une commission interparlementaire, composée de députés représentants les cantons intéressés, exercera son contrôle. Ainsi se crée le niveau de gestion intermédiaire.

Une autre procédure, possible et souhaitable, serait la suivante. Les chefs de départements confient à l'un d'entre eux l'étude de la question. Il constitue sous sa responsabilité le groupe d'étude qu'il préside, ayant pouvoir de

convoquer les chefs de service intéressés des autres cantons. Puis il présente son rapport à ses collègues. Si la suite à donner exige un organe de gestion permanent, les chefs de département décident quel canton l'organisera. Le contrôle de sa gestion ne sera pas confié à une commission extraordinaire intercantonale, mais à chaque commission de gestion cantonale, si elle le souhaite (dans la situation actuelle, cette pratique a déjà été appliquée. La commission de gestion du Grand Conseil genevois s'est rendue aux Etablissements de la plaine de l'Orbe où sont exécutées les peines de réclusion de longue durée; elle souhaitait constater comment étaient traités les détenus exécutant la peine décidée par les tribunaux genevois).

Dans la même logique, le conseiller d'Etat responsable de l'organe commun pourrait être appelé par le Grand Conseil d'un canton partenaire à venir exposer en plénum ou en com-

mission les problèmes de sa mission. Il le ferait en partenariat avec son collègue responsable du département concerné.

Discussion

Des propositions de cette nature se heurtent à un scepticisme ironique. Que Tony Blair invité s'exprime devant l'Assemblée nationale française ou un chef d'Etat devant le Congrès des Etats-Unis, c'est naturel, mais qu'un conseiller d'Etat d'un canton parle devant les députés d'un canton voisin semble contre-nature.

Mais pourquoi le débat, qu'on juge naturel s'il est organisé par la radio et la TV, serait-il incongru s'il était prévu selon une procédure régulière devant les corps politiques constitués?

Il ne s'agit pas en l'occurrence de mélanger les responsabilités. Au contraire. Au lieu d'avoir des organismes qui «flottent» entre les pouvoirs cantonaux et fédéraux et qui échappent au contrôle

parlementaire, on aurait des compétences clarifiées.

C'est de cette manière enfin que se renforcerait un espace politique régional, sans heurter les sensibilités et les ancrages historiques.

Complément

Des accords de cette nature peuvent être bilatéraux ou multilatéraux, englobant tous les cantons de Suisse occidentale. Mais il est indispensable que cette organisation et ces procédures soient prévues dans un accord-cadre, celui qui a été imposé aux cantons dans le cadre de la RPT, ne répondant pas à toutes les situations et tous les besoins (cf. DP n° 1386, numéro spécial sur la collaboration intercantonale).

Accaparés par la routine et les rapports à Berne, les cantons n'ont pas encore pris la mesure de l'espace régional à constituer. A défaut seront perdants le fédéralisme et la démocratie. *ag*

Des statistiques intéressées

De Bâle au Tessin, on tarderait à payer ses factures. Cependant, ces chiffres incomplets annoncent le projet d'augmenter le taux d'intérêt moratoire.

Les Suisses seraient de plus en plus négligents dans le paiement de leurs factures. C'est du moins ce que révèle la publication annuelle de la «carte des débiteurs» établie par l'Association suisse des sociétés fiduciaires de recouvrement. A l'aune de l'indice d'encaissement», les citoyens bâlois remportent la palme des mauvais payeurs juste devant les Neuchâtelois et les Vaudois. Sur quoi repose cet indice? Les trois critères pris en compte sont la population, le nombre de mandats confiés aux sociétés de recouvrement et le volume des créances correspondant à ces mandats. Autrement dit, plus les créanciers font appel à des sociétés spécialisées dans la traque aux mauvais payeurs, plus l'indice est élevé. Corollaire: cet indice ne révèle rien du paiement plus ou moins tardif des factures dans tous les autres cas. Par exemple, des impôts pour lesquels l'Etat ne fait pas appel à des spécialistes du recouvrement. Cela explique certainement que l'indice d'encaissement soit meilleur dans les régions rurales, où les gens se connaissent et privilégient la négociation de délais de paiement aux méthodes parfois hardies des sociétés de recouvrement.

Le nombre des poursuites constitue un indicateur plus sûr, même s'il n'est pas non plus à toute épreuve. En effet, la particularité du système légal suisse (la «LP» ou loi sur la poursuite pour dettes et la faillite) réside notamment dans le fait qu'il est possible de faire notifier un commandement de payer sans devoir prouver sa créance. A cela s'ajoute que la poursuite n'est qu'un moyen de dernier recours: de nombreux paiements interviennent lors d'envoi de rappels. Selon l'Office fédéral de la statistique, le nombre des commandements de payer est en légère augmentation ces dernières années, mais sans comparaison possible avec l'explosion de l'indice d'encaissement des sociétés de recouvrement. Seule une compilation de statistiques de l'économie et des administrations pourrait permettre de savoir si les ménages suisses paient réellement leurs factures avec plus de retard ou si les habitudes de paiement (par internet et non plus à la fin du mois par la poste) jouent aussi un rôle.

Reste à savoir pourquoi les sociétés de recouvrement s'inquiètent de voir proliférer les débiteurs indécents alors qu'elles en vivent. Auraient-elles une solution face à la diminution du revenu disponible de nombreuses familles helvétiques? Une intervention politique devrait prochainement dévoiler des intentions d'une tout autre nature. Actuellement, le taux d'intérêt moratoire fixé par la loi est de 5%. Selon le quotidien *24 heures*, les sociétés de recouvrement veulent que ce taux d'intérêt, qui est aussi leur principale source de revenu, soit purement et simplement doublé et passe à 10%. On n'est jamais aussi bien servi que par soi-même! *ad*

Demandez votre mot de passe!

Tous les abonnés de *Domaine Public* peuvent accéder à notre site Internet. Il suffit de nous communiquer une adresse électronique afin de recevoir un mot de passe personnel, indispensable pour consulter nos pages.

Edito

La déroboade

Déficit annuel: 1,75 milliard (chiffre 2005). Dette: 7,77 milliards. Prévision pour 2007: plus de 10 milliards. Tels sont les comptes et le bilan de l'assurance invalidité (AI). Comment ne pas agir si l'on a la responsabilité politique de cette assurance?

Aucune mesure d'économie radicale aux effets immédiats n'est envisageable. L'AI, ce n'est pas un robinet que l'on peut fermer. La dépense est faite pour une grande part de rentes, qui sont des droits acquis, valables jusqu'à l'AVS. Si bien que les économies décidées par le Parlement pour quelques centaines de millions (suppression de la rente complémentaire pour le conjoint, et celle dite complément de carrière), quoique douloureuses pour ceux qu'elles touchent, ne changeront pas fondamentalement la situation de l'AI. Ni la nouvelle politique mise en place sous la formule «plutôt la réinsertion que la rente», dont l'interprétation est d'ailleurs équivoque. Mais même si elle aboutit à une réduction des nouvelles rentes de 20%, les effets financiers ne se feront sentir que sur le long terme. L'assainissement de l'AI exige donc de nouvelles recettes. Le Conseil fédéral les a jugées «indispensables». Et il propose dans son Message, parallèlement à la réforme de l'assurance, un refinancement. Pour l'essentiel une augmentation de la TVA de 0,8 point.

On aurait pu attendre du Parlement qu'il mène de front et la réforme et l'assainissement. On aurait pu imaginer (naïvement) que la droite, qui aime à rappeler les dures exigences de la rigueur financière, ne laisse pas courir un endettement annuel, colossal, de 1,5 milliard. Mais non, ce déficit, quoique énorme, on fait comme si on ne l'avait pas vu. Ou hypocrite, on se justifie en prétextant qu'avant de solliciter le peuple il faut lui prouver sa volonté de réforme.

Le Conseil fédéral, lui-même, abandonne. Devant le Conseil des Etats, Pascal Couchepin parle de ceux qui voudraient de nouvelles recettes comme s'ils étaient des Winkelried. En faisant comprendre qu'il ne sera pas ce héros.

La déroboade, nous sommes en période préélectorale, est généralisée. Mais à laisser courir l'endettement de l'AI, on s'expose au risque que soit réclamée une VIème révision, conduisant à des économies drastiques et, parce que sous les chiffres il y a des personnes, inhumaines. *ag*

Nos amis les virus

Parce qu'ils modifient, dans le bien comme dans le mal, les organismes qui les abritent, les virus sont indispensables à l'évolution sur la terre.

Cet été vous chercherez la fraîcheur des habitats aquatiques. Vous ne serez pas les seuls. Dans les lacs touristiques d'Europe centrale, plus de 250 milliards de petits virus par centimètre cube (un dé à coudre) pourraient partager vos ébats; et dans les eaux pures de la mer arctique de Barents, ils seront 6 millions par centimètre cube. Malgré le nombre, ils ne se sentent pas à l'étroit; on peut caser théoriquement un million de milliards de virus de taille moyenne dans ce dé à coudre.

Partout où les chercheurs ont regardé, des virus ont été découverts: dans les sables du Sahara, à 2000 mètres sous terre, dans les lacs polaires comme dans les geysers bouillonnants. Il y aurait sur terre en permanence - selon le système numérique du capitaine Haddock - 10 mille milliards de milliards de milliards de virus; il en naît un million de milliards de milliards à la seconde sur notre brave planète. Les virus, invisibles à l'œil nu comme au microscope, mesurent, pour les petits, 20 nanomètres de diamètre (soit un millième du diamètre d'un cheveu très fin); les plus grands atteignent 400 nanomètres, soit la taille d'une petite bactérie. Les plus simples - le virus répondant au doux nom de PhiX174 par exemple - ont un génome de quelques milliers de lettres et fonctionnent avec onze gènes. Les virus les plus complexes (le mimivirus, par exemple) ont plus d'un million de lettres d'ADN avec 1 200 gènes. PhiX174 a été le premier organisme dont le génome a été dévoilé, en 1978. C'est aussi le premier organisme à avoir été reconstruit entièrement au laboratoire, en 2003.

Les virus sont à la frontière du vivant; ils sont absolument inertes jusqu'à ce que le hasard les mette en contact avec un hôte très spécifique (bactérie, cellule végétale ou animale). Ils s'y attachent, ouvrent leur enveloppe, transfèrent leurs gènes à l'intérieur de la cellule, s'y multiplient pour s'éparpiller comme particules à nouveau inertes dans la nature, après avoir détruit leur hôte. Ou alors ils s'intègrent plus ou moins définitivement à l'intérieur même du génome de leur cible.

On commence à peine à découvrir leur variété impressionnante. Notre intestin à lui tout seul abriterait plus de mille virus distincts. Chaque analyse d'un nouveau virus, dévoile des gènes inconnus jusqu'ici. C'est dans les virus que semble résider l'essentiel de la diversité génétique; ils seraient la «réserve d'évolution» de la vie sur terre. Ils créent un réseau invisible, échangent des bouts d'ADN en infectant à plusieurs le même hôte; ils modifient en outre les séquences génétiques des organismes. Près de 10% de notre ADN proviendrait d'interventions directes de la part des virus; ceci n'est pas toujours catastrophique et devient même utile parfois. Par exemple une protéine de

l'enveloppe d'un virus qui à l'origine lui servait comme point d'attache à la cellule hôte, et dont le gène est maintenant intégré dans notre ADN, sert aujourd'hui à lier les cellules entre elles lors de la formation du placenta.

Les virus sont les expérimentateurs de l'évolution, de véritables navettes entre toutes les espèces. Nous «fêtons» les 25 ans de la première description des symptômes du Sida. Nous craignons la mutation annoncée du virus H5N1 (grippe aviaire) qui déclencherait une pandémie. Les virus menacent notre existence et pourtant sans eux la vie sur terre n'existerait pas. ge

Nature, 8 juin 2006.

Les zones d'ombres de la recherche européenne

Le septième programme-cadre de recherche (PCR) de l'Union européenne (UE) va commencer l'année prochaine. Les chercheurs suisses qui y participent peuvent-ils pour autant s'en réjouir? Si la collaboration au niveau européen comporte des avantages, elle recèle aussi quelques zones d'ombres.

Globalement, le programme européen est positif pour la recherche suisse. Il stimule une coopération indispensable au progrès scientifique. Et financièrement, la Suisse peut s'attendre à un retour sur investissement positif, comme on peut l'observer à propos de petits pays technologiquement avancés comme la Belgique, la Suède, la Hollande et le Danemark. Si les programmes européens n'intéressent guère les grandes entreprises, peu enclines à partager les résultats de leurs recherches, ils représentent par contre une chance pour les petites et moyennes entreprises (PME). Ces dernières ont financièrement avantage à coopérer pour innover en profitant des crédits publics. Mais les programmes européens ont aussi leur zone d'ombre. La recherche de l'UE est très orientée vers les entreprises, en particulier de haute technologie. La recherche fondamentale reste le parent pauvre de cette politique.

Le 7e PCR, qui devrait débuter en 2007, prévoit une augmentation annuelle des fonds de 60%. Pour les pays membres de l'UE, ce n'est pas un problème car il s'agit d'un transfert d'un domaine (par exemple l'agriculture) vers un autre, la recherche. Par contre la Suisse, prélèvera cette augmentation sur son propre budget de la recherche, un budget qui n'est pas extensible. Enfin la recherche européenne maltraite les chercheurs de base, surtout les jeunes. Les salaires proposés correspondent à ceux offerts par le Fonds national suisse aux jeunes chercheurs en formation et non à une rémunération que seraient en droit d'attendre des scientifiques confirmés.

Claude Vaucher (adaptation *jd*)

Un ballon magique gonflé d'argent

Un match concentre et résume en nonante minutes les contradictions, depuis ses origines jusqu'aux excès contemporains, qui à la fois célèbrent sa grandeur et minent ses assises.

Lorsqu'une compétition sportive veut se mettre en avant, les spécialistes en marketing décrètent qu'il s'agit de la troisième épreuve la plus regardée (Tour de France, Coupe du monde de rugby, etc.) après les Jeux Olympiques et la Coupe du monde de football. Il est probable que le mondial de football est le vrai numéro un. Ce jeu simple, très peu coûteux, est pratiquement le plus populaire dans tous les pays du monde, sauf en Amérique du nord où les sports d'invention locale (base-ball,

basket, football américain) tiennent le haut du pavé

L'absence de toute technologie coûteuse est sans doute une des raisons qui explique l'extraordinaire popularité du football. Au fin fond du plus pauvre pays du tiers-monde, il est toujours possible d'utiliser une surface bosselée pour en faire un terrain, de fabriquer deux buts avec six poteaux en bois, de marquer l'espace de jeu avec de la sciure ou de la chaux, de jouer pieds nus s'il le faut, et néanmoins de respecter entièrement les règles du jeu.

L'introduction parfois évoquée de l'utilisation de la vidéo pour juger les séquences litigieuses romprait bien sûr cette unité, en réservant à une élite l'usage de ce moyen de contrôle. A ce titre les partisans de la modernité technique dans le football menaceraient l'universalité du jeu, si leurs propositions étaient acceptées. Les erreurs font partie de la légende épique du football: la victoire de l'Angleterre en 1966 grâce à un but qui n'a sans doute jamais été marqué, la «main de dieu» de Maradona en 1986 ou la blessure de Battiston par Schu-

macher lors d'un fameux France-Allemagne en 1982 resteront plus longtemps dans les mémoires que d'insipides victoires à la régulière!

En Europe, le football a été pendant longtemps le sport des prolétaires. Lorsque le premier championnat professionnel est créé en Angleterre en 1889, tous les clubs sans aucune exception sont issus des villes industrielles des Midlands. En fait, il s'agit de payer les meilleurs joueurs pour leur éviter de travailler à l'usine pendant la semaine. Ce professionnalisme sera très mal vu pendant longtemps par les hérauts du sport amateur, groupés autour des aristocrates qui créeront plus tard, les Jeux Olympiques. Très vite, les clubs seront pris en main par des affairistes, souvent des hommes issus des milieux populaires, peu regardants sur les méthodes. Cent vingt ans plus tard les clubs restent souvent dirigés par des forts en gueule, personnages picaresques issus du peuple, comme le sont en Suisse romande, les Constantin, Facchinetti et autres Bernasconi.

Pendant ce temps, la FIFA (Fédération internationale des associations de football) annonce 214 millions de francs d'excédents en 2005 en provenance des droits de télévision, des sponsors, des licences, etc. Cet argent est réparti auprès des fédérations nationales et profite en grande partie aux plus pauvres qui formeront ainsi de jeunes footballeurs dont les meilleurs, «matière première» recrutée par les clubs d'Europe, deviendront à leur tour des pompes à finances. Ainsi vont le monde et l'économie du football. *jk*

Cinéma: le mauvais film

Avec le rachat d'Europlex, Pathé, qui détenait déjà plus de la moitié des parts de marché du cinéma à Genève avec son complexe de Balaxert, acquiert plus des trois quarts du marché lausannois, avant d'ouvrir huit nouvelles salles à Bâle cet automne. Cette concentration confirme la fin des salles uniques qui ont quasiment disparu à Lausanne, à l'exception de lieux associatifs présentant des films plus exigeants (Bellevaux, Zinéma). Certes la plus grande salle de Lausanne, le vieux Capitole du début des années trente, est toujours ouverte, mais tout le monde sait bien que lorsque son héroïque et octogénaire propriétaire atteindra le bout de sa course la salle fermera sans doute aussitôt.

Le rachat d'Europlex se traduit par le licenciement de dix employés à Lausanne. Cette nouvelle est surtout assez emblématique de la structure des entreprises en Suisse. Contrairement à d'autres pays où les sièges sociaux des entreprises sont concentrés dans la capitale ou dans quelques grandes villes, notre pays se caractérise par un grand éparpillement des centres de direction. Toute la direction d'Europlex se situait à Lausanne et fait évidemment double emploi avec celle de Pathé qui se situe à Genève. Par contre, on ne peut supprimer les postes de projectionnistes ou de vendeurs de billets et de pop corn lausannois pour les remplacer par des Genevois. Ce sont toujours les postes intermédiaires qui sont les plus menacés par les fusions.

Mais l'évolution est loin d'être terminée dans le cinéma. Il est désormais possible dans les salles d'Europlex d'acheter les billets directement à des bornes multimédias. Aux Etats-Unis, les premières salles équipées pour une diffusion tout numérique ont fait leur apparition. Si le métier de projectionniste consiste simplement dans le futur à glisser un DVD dans un lecteur, gageons que les métiers de l'exploitation cinématographique n'ont pas fini d'évoluer et connaîtront une mutation aussi profonde que ceux de l'imprimerie voici trente ans. *jk*

Les récits des pas perdus

Nous publions un extrait de *Aux marches du palais*, une nouvelle d'Anne Rivier, parue dans un recueil de textes et de photos consacrés au Parlement.

« Dans ma dernière épître, Monsieur le Député, je vous décrivais Berne telle que je l'ai en mémoire, vous y avez lu le deuxième degré, vous avez donc pardonné le kitsch voulu de l'exercice. Berne, j'y ai vécu en totale insouciance, le Palais fédéral faisait partie de mon décor, jamais je n'ai éprouvé la curiosité ou l'envie d'y pénétrer. A cette époque, les fuites et divers scandales, s'ils existaient bel et bien, ne défrayaient pas la chronique de boulevard, les correspondants distillaient leurs scoops avec parcimonie, les rédacteurs en chef et leurs patrons étaient prudents, et le Fonctionnaire Fédéral était un honnête homme, par définition. On le disait routinier, on raillait sa lenteur, mais à défaut de fantaisie il avait l'éthique chevillée au corps. Quant aux parlementaires, ils étaient déjà en butte à de sérieuses critiques. Aujourd'hui, celles-ci se sont amplifiées, conséquence logique d'une visibilité accrue qu'ils encouragent souvent eux-mêmes. Au nom de la transparence et du droit de savoir, on noie le citoyen-électeur sous une avalanche de parcours de vie. Les confidences vont du coming-out au postiche capillaire, du questionnaire de Proust, laborieusement honoré, au vide-poche du canard dominical. L'hiver venu, on nous tartine les recettes de biscuits d'une Présidente de parti et les stations de ski favorites des Eminences de l'Assemblée.

Les clichés concernant votre caste n'ont pas pris une ride non

plus. Vous jouiriez d'une immunité quasi moyenâgeuse, vous toucheriez des indemnités pharamineuses, des jetons de présence colossaux, et on nous démontre, photos à l'appui, que votre fauteuil de député ne vous sert qu'à feuilleter les journaux, ou à pianoter Dieu sait quoi sur le portable fourni par Mutter Helvetia (à supposer que vous soyez dans la salle en dehors des votes, ce qui n'est pas toujours le cas, tant s'en faut). De l'intérieur même du sérail, on n'hésite pas à nourrir ces accusations. Nos Elus seraient obsédés par leur carrière, hantés par le pouvoir, en décalage constant avec les préoccupations du Suisse moyen. Les Représentants du Peuple, confinés dans leur bocal, ne le représenteraient plus. »

A minuit six, son exaltation littéraire fut stoppée net par un appel angoissé de Jean-Robert. Monsieur Dumur, victime d'un malaise cardiaque, était aux soins intensifs à l'hôpital de Turin. Elle compatit, poussa son mari à le veiller, à l'accompagner jusqu'à son complet rétablis-

ment. Non, je ne m'ennuie pas. Oui, oui, tu me manques, mon chéri. Jean-Robert fut si ému par cette tendresse incongrue qu'il chevrota un adieu inaudible.

Avant de se coucher, elle expédia son texte à l'Homme, sans le remanier, car son effort l'avait épuisée. Elle sombra dans un sommeil d'huile. Réveillée en sursaut par les sifflements des merles, elle fit une brève incur-

sion dans sa boîte de réception. Fantastique, prodigieux, l'Homme avait réagi, à une heure douze du matin, le cachet informatique faisant foi. Il la remerciait, enchanté qu'elle fasse preuve de justice à l'égard de sa vocation, « si décriée et pourtant si nécessaire ».

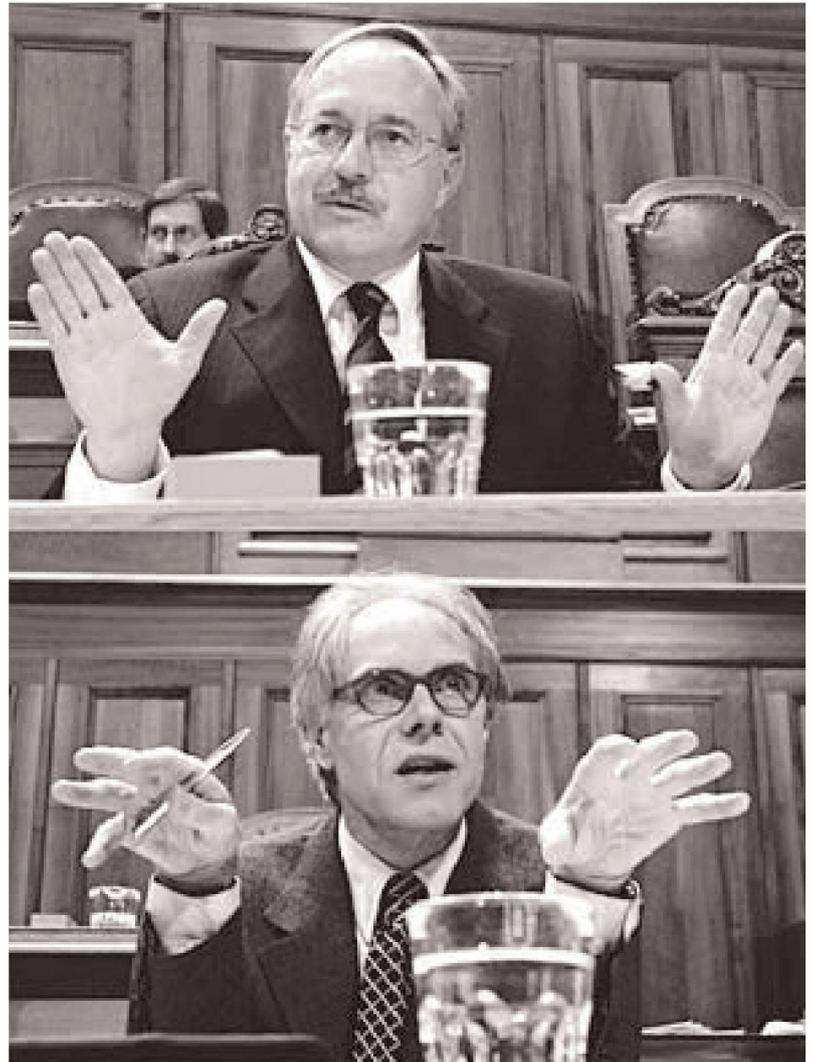


Photo d'Edouard Rieben

Suite à la page 7

Histoires de Chambres

Fascinée par son intervention lors d'un débat télévisé, une fois son mari parti en voyage d'affaires, la narratrice entame une correspondance électronique avec un député.



Photo d'Edouard Rieben

«On nous instruit de faux procès, sur notre prétendue paresse, sur notre absentéisme. Or nous sommes un Parlement de milice, au sens helvétique du terme, et tous ou presque nous pratiquons un métier, ce qui nous ancre dans la réalité du pays. Ces journaux que nous passerions des lustres à éplucher? Madame, un député qui ne lirait pas la presse serait

un mauvais député, un député qui ne lâcherait pas son banc une minute serait pire, un authentique et dangereux tire-au-flanc! Que faites-vous des contacts dans les couloirs, des réunions informelles dans les coulisses, au bar de l'Hôtel Bellevue, pourquoi pas? Que faites-vous des alliances à inventer, à négocier, à transformer? Les majorités ne descendent pas du

ciel, elles se préparent de plus loin!

Il faudrait en outre que nous soyons aveugles, sourds et gâtés pour échapper au spectacle permanent qui se joue sous les fenêtres du Palais. Berne est un livre ouvert et sa Place fédérale un laboratoire politique en plein air. Prenez les deux marchés de la semaine, par exemple. Libre à nous de nous mêler à la foule, d'échanger des considérations économiques avec les maraîchers et leurs clients, de discuter moratoire OGM avec les cultivateurs

qui nous tricotait son amour de la forêt du Sarawak sur le parvis. Et puis les bannières, les calicots, les slogans scandés au mégaphone! Et ce fameux rituel de notre démocratie directe, à l'occasion de référendums ou d'initiatives: les cérémonies de remise de signatures, leur cortège de sherpas, affichant leur meilleur profil dans l'espoir d'une couverture télévisuelle avantageuse...»

Grandeur et Servitude de notre système de milice! Décidément, l'Homme ne craignait pas la surenchère pédagogique! Concluant sur un ton plus familier, il confiait sa lassitude, après tant d'années, tant de documents potassés, de projets balayés, l'impression d'avoir négligé l'éducation de ses enfants, le cafard ressenti parfois, en réintégrant sa chambre d'hôtel. Pour finir, il lui signalait sa prochaine intervention parlementaire, «à laquelle je vous convie, si vous le désirez, je me ferais une joie de vous guider dans les arcanes de notre vénérable Maison». Suivait son numéro de mobile privé. [...]

Anne Rivier

Edité par les Services du parlement,
 l'ouvrage réunit les contributions de:

Pedro Lenz, *Mon Parlement*
 Monika Rosenberg, *Un monde en soi*
 Anne Rivier, *Aux marches du Palais*
 Erik Reumann, *Et pendant ce temps, dans les coulisses...*
 Alberto Nessi, *La promenade à Berne*
 Cristina Savi, *Le Palais du Parlement, une fenêtre sur la société?*
 Eva Riedi, *Démagogie, démocratie, une question d'opinion?*
 Romedi Arquin, *Notre parlement à nous.*

La patate qui craque

Reine des chips et des snacks, l'entreprise familiale ne doute pas de son avenir au service de la pomme de terre et de la petite faim salée.

Les chips affolent les apéros, calment les supporters devant la télé lors d'un match de foot ou ravissent grands et petits à l'heure du pique-nique. Idéales avec le poulet grillé, elles salent bières et vins blancs. Or l'été morose de 2005 a un peu refroidi le chiffre d'affaires de Zweifel Pomy-Chips AG, tout autant que le rachat de Pick Pay par Denner qui a freiné la belle progression des frites nationales. Rien de grave cependant, un léger recul voisin de 2% pour un montant de 167,4 millions de francs, sans véritables conséquences sur l'entreprise fondée en 1950 par Hans Meier, cousin de la

famille Zweifel qui produit du moût à Höngg, commune annexée aujourd'hui à l'agglomération zurichoise. Emballé par la production industrielle qu'il découvre aux Etats-Unis, Hans monte son usine à Katzenrüti – petit village campagnard au nord de la métropole – et fabrique les premières chips suisses à la main. Il amoncelle chaque jour 40 kilos de rondelles jaunes contre les cinq mille tonnes confectionnées de nos jours à Spreitenbach, dans le canton d'Argovie, par des machines sophistiquées.

Le sel de l'histoire

Quand il meurt à l'improviste en 1955, les Zweifel reprennent l'affaire. Ils ne le regrettent pas. Boom économique, bien être diffus, américanisation des goûts font craquer les marchés. Les consommateurs en raffolent, nature ou paprika. Deux ans plus tard, il faut construire une nouvelle usine, engager de la main-d'œuvre, s'inventer des canaux de distribution performants et s'allier avec les autres producteurs – les débuts de la European Snack Association (ESA) datent de 1961 sous l'impulsion entre autres de John Zweifel.

Pendant la même période on importe une machine américaine qui marque le début de l'automatisation de l'usine, doublée rapidement par un monstre de boulons et de biellettes qui débite 40 tonnes quotidiennes de snacks. Ensuite, au début des années soixante, les camionnettes wolkswa-

gen orange et blanc sillonnent le pays à toute allure afin de livrer des produits toujours frais, sans adjonction d'agents conservateurs. La kermesse continue de nos jours au volant des tournées assurées par 130 fourgons. La fine lamelle amidonnée et salée conquiert la terre du plan Wahlen. D'ailleurs, 90% des patates utilisées sont indigènes. Elles portent de noms fabuleux – Lady Rosetta, Ernststolz, Panda, Lady Clair und Hermes – gage d'une qualité irréprochable, made in Switzerland. La pomme de terre remplit les ventres et les esprits d'un plaisir sans faim, étranger au besoin. C'est la bouche qui commande à l'estomac et non pas le contraire.

Dans les années septante, croissance oblige, la société déménage à Spreitenbach, zone industrielle névralgique de la région. La plus grande usine de chips de Suisse, équipée d'une ligne de production de 36 mètres, règne depuis sur les grignoteurs confédérés, qui en avalent au moins un kilo par an. Et tant pis si elles coûtent deux fois plus chères qu'en Allemagne, par exemple, selon une étude réalisée en 2005 par Reiner Eichenberger, professeur au Département d'économie politique de l'Université de Fribourg.

Le mythe des origines

George Crum, chef cuisinier au Moon Lake Lodge à Saratoga Springs, New York, invente les chips le 24 août 1853. Crum aurait découpé en tranches très fines les pommes de terre qu'un client renvoyait en cuis-

ne parce qu'elles étaient trop grossières. A manger avec les mains, le nouveau plat casse la baraque et ne quitte plus la carte de l'établissement. Plus tard les chips se vendent dans la rue, confectionnées par une machine ambulante. On les vend d'abord en tube, mais l'emballage cumule sel et graisse au fond de la boîte. Le sachet scellé, hermétique, résout le problème. Deux feuilles de papier paraffinées garantissent goût et fraîcheur jusqu'à l'ouverture. Toutefois le tube n'a pas disparu, Pringles, multinationale yankee, concurrente de Zweifel en Suisse depuis 2000, l'utilise toujours. Et le géant argovien, décidé à défendre sa position dominante, en a fait une spécialité de son assortiment, les Poppits. Car seule l'innovation ravive les origines et repousse les adversaires, Migros en tête, armée de chips M-budget. A Spreitenbach les 377 collaborateurs imaginent des couleurs et des saveurs nouvelles au rythme forcé de la compétition, courent les événements médiatiques, communiquent à tour de bras – il y a même un magazine Zweifel – soignent environnement et cholestérol, sans oublier culture et jeunes pour lesquels la marque débourse chaque année trois millions de francs. *md*

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jacques Guyaz (jg)

Rédaction:
Marco Danesi (md)

Ont collaboré aussi à ce numéro:
Jean-Daniel Delley (jd)
Alex Dépraz (ad)
André Gavillet (ag)
Anne Rivier

Responsable administrative:
Anne Caldelari

Impression:
Imprimerie du Journal de Sainte-Croix

Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, cp 5863,
1002 Lausanne
Téléphone: 021 312 69 10

E-mail:
redaction@domainepublic.ch
administration@domainepublic.ch

www.domainepublic.ch

Les références et les sources de tous les articles sont disponibles sur notre site:
www.domainepublic.ch